



Décisions du Président
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
Décision n° DP-2022-299

Direction Commande publique

OBJET : MARCHÉ POUR "L'ACQUISITION DE DEUX VÉHICULES DE TOURISME NEUFS ELECTRIQUES SEGMENT B2 « CITADINES / POLYVALENTE » OU « SOUS COMPACTES"
N° 202219

Le Président d'Annonay Rhône Agglo,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L5211-2, L5211-9 et L5211-10,

VU l'article L. 2123-1, R. 2123-1 1^o du Code de la commande publique,

VU l'arrêté préfectoral n°07-2017-12-07-002, en date du 7 décembre 2017 portant modification des statuts d'Annonay Rhône Agglo,

VU la délibération du Conseil Communautaire n°CC 2020-150 en date du 9 juillet 2020, portant élection du Président d'Annonay Rhône Agglo,

VU la délibération du Conseil Communautaire n°CC 2020-168 en date du 9 juillet 2020, portant délégation de pouvoir au Président par le Conseil Communautaire,

VU l'arrêté n°AP-2022-17 du 11 juillet 2022 portant délégation de signature à Monsieur François CHAUVIN assurant la suppléance du Président entre le 13 et le 28 août 2022,

CONSIDÉRANT qu'Annonay Rhône Agglo souhaite acquérir deux véhicules de tourisme neufs électriques,

DÉCIDE

Article 1 :

La conclusion d'un marché avec la société DESRUOL AUTOMOBILES sise 260 RD 820 « La Justice » - ST CLAIR LES ANNONAY (07430) pour un montant de 59 298,52 euros TTC.

Article 2 :

Cette décision sera transmise à Monsieur le Trésorier Principal d'Annonay, affichée à la porte du siège d'Annonay Rhône Agglo et publiée au recueil des actes administratifs d'Annonay Rhône Agglo.

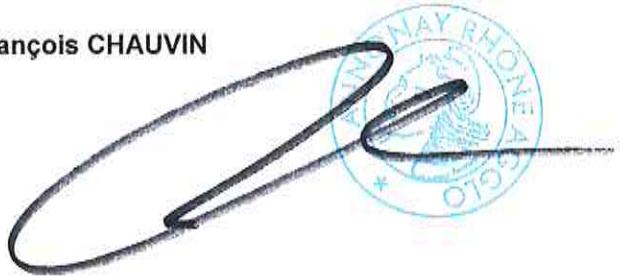
Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de son dépôt à la Sous Préfecture de Tournon

Et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon (Palais des Juridictions Administratives, 184 rue Duguesclin 69433 LYON CEDEX 03) dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Fait à Davézieux, le 13/08/2022

Pour le Président empêché,

François CHAUVIN



A handwritten signature in black ink, appearing to read "François CHAUVIN", is written over a blue circular stamp. The stamp contains the text "Sous-Préfecture de NAY RHÔNE" around the perimeter, with "LE 13 AOUT 2022" in the center, and a small star symbol at the bottom left.